LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Après un début d'année 2024 chahuté où la crise des agriculteurs a mis en exergue nombre de problématiques communes à nos activités artisanales, les prévisions économiques se font à court terme par manque de visibilité des marchés.

La diminution des taux d'emprunt peut relancer la consommation des ménages et entraîner un regain d'activité de la construction et des marchés publics ; encore faudrait-il accorder nos violons afin de permettre aux entreprises locales d'accéder aux marchés publics de leur propre territoire et de faire passer le message que le moins cher n'est pas synonyme de qualité!

A travers cet exemple, nous abordons un sujet d'actualité : la simplification administrative et normative.

Depuis des années, l'accumulation de normes et obligations diverses, parfois contradictoires, élaborées sans la connaissance des métiers concernés et en déconnexion avec le quotidien de nos entreprises, a impacté négativement la gestion de notre temps de travail : la partie administrative alourdit la réalisation de projets et ralentit notre potentiel de réactivité.

De plus, la mise en application de ces obligations normatives n'est souvent pas adaptée à la taille de nos TPE. Une fois ce constat fait, il semble important de fixer certains garde-fous. La construction de cette simplification doit se faire avec les acteurs économiques concernés : chambres consulaires, branches et organisations professionnelles. L'échec de la mise en œuvre du Guichet Unique en est le triste et regrettable exemple!

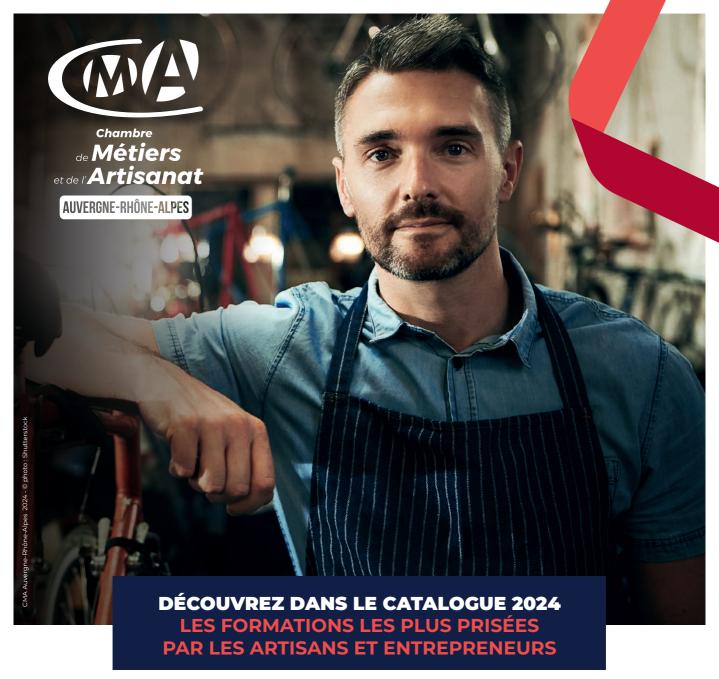
La consultation nationale en ligne, lancée fin 2023 par le ministère de l'Économie et des Finances avec 30 000 contributions, a reflété l'importance de ce sujet pour les entreprises. Cette simplification doit bien s'appliquer sur le champ administratif: soyons vigilants que l'obligation de nos qualifications professionnelles et nos parcours de formation ne soient pas impactés.

Ne sacrifions pas les compétences dont nos entreprises ont besoin et l'excellence de nos métiers sous ce prétexte de simplification. L'amour du travail bien fait et le respect de nos clients, quels qu'ils soient (particuliers, entreprises ou collectivités territoriales) sont les moteurs de la passion qui nous anime!

Isabelle GUILLAUD
Présidente de la CMA Savoie







FAITES GRANDIR VOS COMPÉTENCES!

Formez-vous avec la CMA Auvergne-Rhône-Alpes. Nous sommes à vos côtés.

Véritable investissement pour développer votre entreprise, la formation est la clé pour renforcer vos compétences dans tous les domaines, vous adapter à l'évolution des pratiques professionnelles et de votre environnement.



Contactez votre CMA la plus proche cma-auvergnerhonealpes.fr

FORMATIONS « BEST OF »

- · Créer et gérer facilement son site Internet
- · Instagram : le réseau social de l'image
- · Réussir son lancement commercial
- Prendre en photo vos créations : trucs et astuces de pro
- TVA: les bonnes pratiques
- Calculer ses coûts de revient et prix de vente pour gagner en rentabilité
- Gérer efficacement sa micro-entreprise avec cmagestionmicro com
- · Concevoir facilement des visuels avec Canva
- · Manager et impliquer son équipe
- Respecter les obligations d'hygiène et de sécurité alimentaire